



Synthèse du cycle de webinaires

TERRITOIRES NUMÉRIQUES RESPONSABLES & INCLUSIFS

2024

Projet de coopération pour des territoires numériques responsables et inclusifs.

Réalisé dans le cadre d'un appel à projet « Clés en main » biennal pour les années 2023-2024, lancé par la Délégation pour les Collectivités Territoriales et la société civile (DCTCIV) du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères sur le numérique inclusif et responsable.




**MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


**BORDEAUX
MÉTROPOLE**


جهة الشرق
 ⵜⴰⴳⴷⵓⴷⴰ ⵜⴰⴳⴷⵓⴷⴰ ⵜⴰⴳⴷⵓⴷⴰ
RÉGION DE L'ORIENTAL

**Délégation pour
les collectivités
territoriales
et la société civile**

Strasbourg.eu
 eurometropole


COMMUNE DE SENE-POL
 SENE-POL - BOURNE GOUVERNANCE - SOLIDARITE


FNAU
 FÉDÉRATION
NATIONALE
DES AGENCES
D'URBANISME

**La Région
Grand Est**


Communauté Urbaine de Dunkerque
 ⵜⴰⴳⴷⵓⴷⴰ ⵜⴰⴳⴷⵓⴷⴰ ⵜⴰⴳⴷⵓⴷⴰ

**les
interconnectés**


**Dunkerque
Grand Littoral**
 COMMUNAUTÉ URBAINE

Editorial

Le numérique a transformé en profondeur notre rapport au monde et redéfini nos sociétés. La pandémie de COVID-19 a révélé que notre quotidien et nos usages dépendent en grande partie du numérique. Cette transition digitale offre des opportunités considérables, notamment celle de garantir un droit au numérique pour tous, facilitant l'accès à la formation, à l'emploi, et aux services, et permettant à chacun de s'insérer dans une société de plus en plus connectée. Elle ouvre également la porte à des innovations économiques prometteuses. Cependant, cette transformation s'accompagne de nouvelles fractures et exclusions. Les inégalités se creusent entre ceux qui ont un accès aux réseaux et à ceux qui en sont privés. La capacité inégale de chacun à utiliser et maîtriser les outils numériques crée des disparités, non seulement entre individus, mais aussi entre hommes et femmes, et entre les territoires urbains et ruraux, ainsi qu'entre les régions du Nord et du Sud.

En Europe et en France, une nuance a été prise avec le concept de smart city, qui souvent est abordé sous un angle trop technologique et solutionniste. Les enjeux du numérique, dans les villes et les territoires sont avant tout des enjeux culturels, sociaux et politiques dans laquelle la technologie doit trouver « sa juste place ». Les nouvelles directives offrent l'opportunité de construire des cadres communs pour un numérique plus responsable, choisi et non subi, un numérique qui soutient les transitions écologiques et inspire confiance.

Ces lignes directrices permettent de redonner un sens renouvelé au concept de « smart city ». Les enjeux d'inclusion et de transition écologique se jouent localement, et les autorités locales, qu'il s'agisse de villes ou de régions, ont un rôle clé à jouer dans la transformation numérique. Proches des citoyens, elles ont la responsabilité des politiques urbaines quotidiennes. Pour jouer ce rôle, encore faut-il que les autorités locales puissent en avoir la légitimité et aussi les moyens, et qu'elles puissent s'appuyer sur des stratégies et législations nationales robustes pour le numérique, et parce que nous sommes dans un monde mondialisé ou se jouent à l'échelle internationale les enjeux de transition digitale, de protection des personnes, de gouvernance de la donnée, de régulation et d'innovation économique.

Ces enjeux requièrent de plus en plus de repères et de cadres de référence pour établir des règles du jeu garantissant une meilleure équité.

À travers ces échanges, nous souhaitons explorer et interroger la gouvernance numérique multi-niveaux et multi-acteurs. Chacun a un rôle à jouer pour que le numérique devienne un véritable facteur d'émancipation et de bien-être pour tous.

Brigitte Bariol-Mathais

Directrice Générale de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme

Sommaire

INTRODUCTION 6

THÈME 1 - ACCÈS PHYSIQUE AU NUMÉRIQUE ET AUX SERVICES ESSENTIELS 10

Introduction
Enjeux partagés
5 recommandations opérationnelles
L'action dans les territoires : Dunkerque, Bizerte
Mise en perspective - Témoignages

THÈME 2 - LA CULTURE ET LE DROIT AU NUMÉRIQUE POUR TOUS 18

Introduction
Enjeux partagés
5 recommandations opérationnelles
L'action dans les territoires : Sèmè-Podji, Oujda, Strasbourg
Mise en perspective - Témoignages

THÈME 3 - MAITRISER LES DONNÉES DE SON TERRITOIRE 30

Introduction
Enjeux partagés
5 recommandations opérationnelles
L'action dans les territoires : Bordeaux
Mise en perspective - Témoignages

CONCLUSION 35



Introduction

Le ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères a lancé un appel à projets Clés en main auquel la Fnau a répondu pour un « Numérique Inclusif et Responsable » en soutien à la coopération décentralisée à destination des collectivités territoriales françaises et de leurs partenaires internationaux qui souhaitent s'engager en faveur d'un numérique plus inclusif et responsable.

La Fnau, avec l'appui de collectivités françaises et africaines a mis en place un programme d'échange comme socle d'échanges, de regards croisés et de recommandations autour du rôle des collectivités dans la mise en œuvre de politiques numériques.

Constitué de quatre collectivités françaises (Eurométropole de Strasbourg, Région Grand Est, Bordeaux Métropole, Communauté Urbaine de Dunkerque) et trois collectivités africaines (la ville de Sèmè-Podji au Bénin, la ville de Bizerte en Tunisie, et la Région de L'Oriental au Maroc), en partenariat avec les Interconnectés, ce projet a pour double objectif de :

- favoriser des échanges et axes de coopération entre collectivités françaises et africaines sur les enjeux d'un numérique inclusif et responsable
- identifier les besoins et d'apporter les contributions des collectivités locales par rapport à la démarche de guidelines « people-centered smart cities » proposée par la France lors de l'Assemblée générale d'ONU-Habitat en juin 2023.

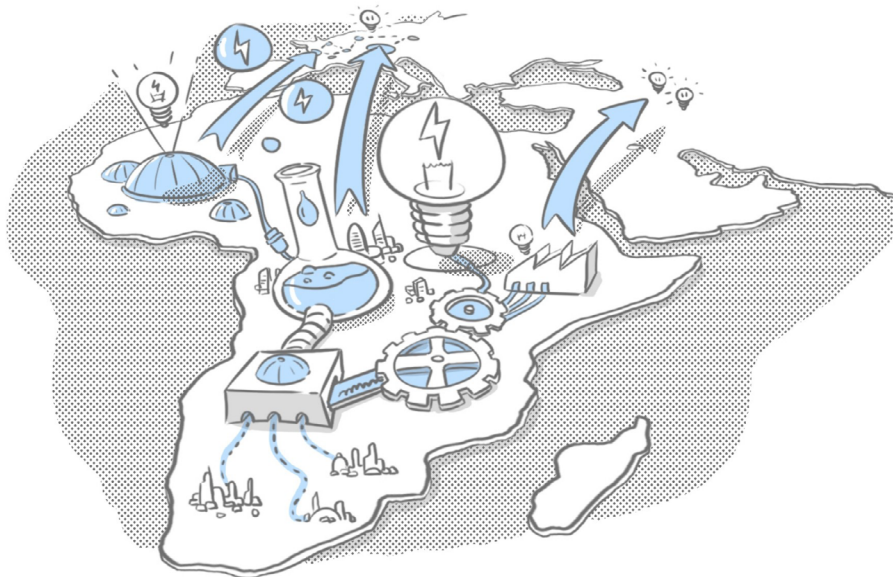
Il s'inscrit dans la continuité de la démarche ASToN (Africa Smart Towns Network), soutenue financièrement par l'AFD, qui a rassemblé une dizaine de villes africaines francophones et anglophones pour des coopérations de pair à pair sud-sud sur des projets numériques concrets (mobilité, consultation, taxes...). Il poursuit également les travaux initiés lors de la Conférence de Strasbourg organisée en Février 2022 par le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, la région Grand Est et la Fnau, comme contribution au programme phare « People-focused smart- cities » d'ONU Habitat lancé au FUM d'Abu Dhabi en janvier 2020.

Les lignes directrices « people-centered smart cities »

Lors de l'Assemblée Générale d'ONU-Habitat en Juin 2023, la France, soutenue par d'autres États membres, a porté une résolution pour préparer les lignes directrices (guidelines) « people-centered smart cities ». Ces lignes directrices ont vocation à être présentées à la future Assemblée Générale d'ONU-Habitat en Juin 2025. Elles représentent un document juridique (non contraignant) pour la mise en œuvre du nouvel agenda urbain mondial et des Objectifs du Développement Durable adoptés par les États membres.

Pour accompagner l'élaboration de ces lignes directrices, ONU-Habitat a mobilisé un groupe d'une trentaine d'experts (désignés par les États membres) qui contribuera à la rédaction du texte. Deux expertes françaises en font partie : Caroline Zorn, vice-présidente de l'Eurométropole de Strasbourg et Brigitte Bariol-Mathais déléguée générale de la Fnau. Des réunions du groupe d'expert « expert group meetings » ont lieu chaque mois, pour travailler sur la rédaction des guidelines avec également une consultation régionale.

La France a accueilli le 17 et 18 mars 2024 la première réunion en présentiel du groupe d'experts organisée en partenariat avec ONU-Habitat par l'Eurométropole de Strasbourg, la Région Grand-Est, le ministère des Affaires Etrangères avec l'appui de la Fnau.

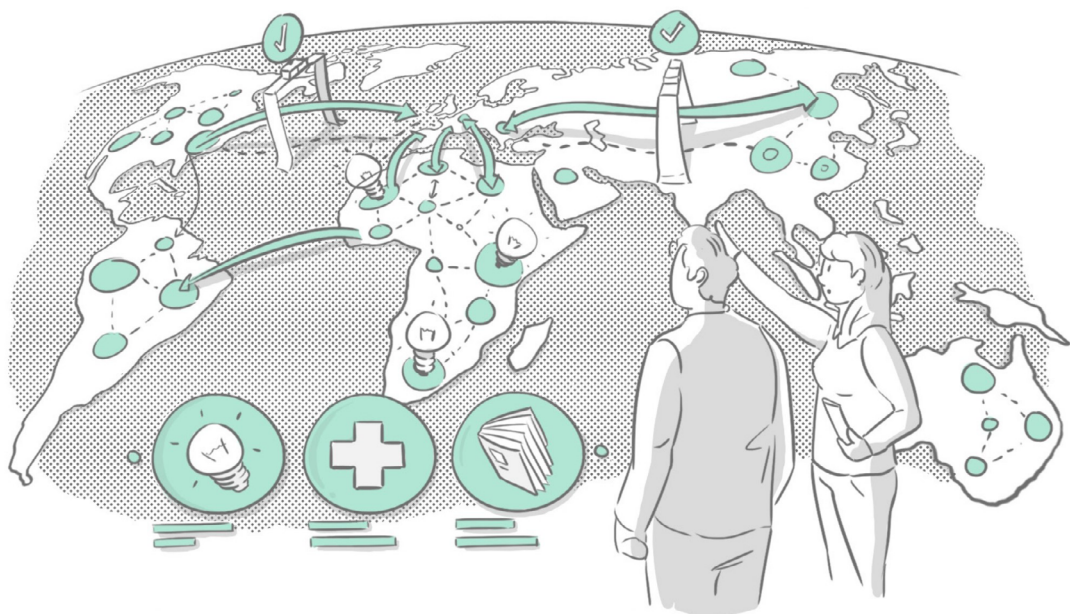


La contribution apportée par ce groupe

Ce projet conçu comme « un groupe miroir » vise à faire reconnaître l'action des collectivités comme essentielle pour l'inclusion numérique et un développement durable et se distingue par son engagement à partir des besoins locaux, à analyser la demande, et à trouver des solutions numériques adaptées pour offrir des réponses sur-mesure simples et accessibles à tous les territoires.

La Délégation pour les Collectivités Territoriales et la Société Civile (DCTCIV) du Ministère français de l'Europe et des Affaires Etrangères

La DCTCIV définit et met en œuvre la stratégie de soutien à la coopération décentralisée (appels à projet, fonds géographiques paritaires). Elle met en œuvre cette stratégie en complémentarité avec l'action de l'ensemble des partenaires : animation du dialogue avec les collectivités et leurs associations, animation de groupes de travail favorisant une approche partagée, développement des partenariats mutualisant notamment avec les opérateurs.



La Fnau (coordonnateur du projet)

La Fédération nationale des agences d'urbanisme (Fnau) est une association qui anime le réseau des 51 agences d'urbanisme publiques françaises. La Fnau est à la fois un réseau d'élus (qui pilotent les agences d'urbanisme) et un réseau de professionnels des politiques urbaines. Elle s'attache à promouvoir, capitaliser et diffuser des politiques territoriales innovantes et à contribuer aux débats nationaux et internationaux.

Au niveau international, la FNAU contribue aux plaidoyers aux événements et débats internationaux sur l'urbain et favoriser les échanges et coopérations et coopérations décentralisées sur les stratégies urbaines et territoriales. <https://www.fnau.org/fr/europe-international/>
La Fnau coordonne l'organisation du projet : organisation du programme de travail, des webinaires et des événements, méthodologie, synthèse des expertises et contributions.

Les collectivités françaises membres du projet

- L'Eurométropole de Strasbourg
- La région Grand Est
- La métropole de Bordeaux
- La communauté urbaine de Dunkerque

Elles mobilisent élus et/ou techniciens pour contribuer aux webinaires et aux événements, pour partager leurs expertises, contribuer aux plaidoyers, mobiliser leurs partenaires en coopération décentralisés.

Les collectivités africaines membres du projet

- La ville de Sèmè-Podji au Bénin
- La ville de Bizerte en Tunisie
- La région de l'Oriental au Maroc

Elles mobilisent élus et/ou techniciens du réseau ASToN pour contribuer aux webinaires et aux événements, pour partager leurs expertises, contribuer aux plaidoyers, renforcer et créer des coopérations avec les collectivités françaises.

Les Interconnectés, le réseau des territoires innovants

Créée en 2009, « Les Interconnectés » est la première association française de collectivités dédiée aux enjeux numériques. C'est un espace de dialogue et d'expertise, boîte à outil au service de l'innovation numérique des territoires. Son action s'appuie sur des groupes de travail et la publication d'étude ou de plaidoyer. L'association travaille avec la Fnau pour produire des expertises et préparer les événements et les contributions. <https://www.interconnectes.com/>

THÈME 1 - ACCÈS PHYSIQUE AU NUMÉRIQUE ET AUX SERVICES ESSENTIELS

L'accès généralisé aux technologies numériques s'impose comme une ressource primordiale pour atténuer les fractures sociales et territoriales. Les potentialités offertes par le numérique sont vastes, notamment dans des sphères essentielles telles que l'accès aux services publics, administratifs, financiers, médicaux à distance, à l'éducation en ligne et au télétravail. L'utilisation accrue des outils numériques ouvre la voie à une gestion urbaine instantanée, indépendamment des frontières géographiques et administratives, en permettant la diffusion d'informations en temps réel et en réduisant les délais d'action.

Cependant, la crise sanitaire entraînée par la pandémie de COVID-19 a été révélatrice des fractures sociales et territoriales existantes, et aggravant des inégalités persistantes. Des obstacles socio-économiques empêchent l'accès au matériel numérique (ordinateurs, smartphone...) de certains individus, renforçant des inégalités déjà existantes et limitant leur participation pleine et entière aux avantages du numérique. De même, les inégalités dans l'accès à une connexion internet, aussi bien fixe que mobile entravent la possibilité pour de nombreuses communautés de tirer pleinement parti des services en ligne. Une connexion fiable et abordable constitue pourtant une condition nécessaire à l'intégration de toutes les populations dans les dynamiques numériques actuelles, notamment en Afrique, où les téléphones mobiles sont des catalyseurs essentiels du numérique. Parallèlement à la dématérialisation croissante de nombreux services physiques, on observe une hausse des coûts associés à ces services et un accroissement des disparités en matière de compétences numériques. La suppression des services physique a ainsi mis en lumière les difficultés d'utilisation des outils numériques par certaines populations en situation d'illectronisme.

Certains territoires présentent des caractères particuliers du fait de leur situation, notamment les espaces informels, souvent exclus des stratégies urbaines. Le développement des outils numériques peut constituer un moyen pour ces espaces de participer aux dynamiques de la ville, en fournissant une représentation plus complète de la planification urbaine qui facilitera la prise de décision. Le numérique offre des outils pour surmonter les obstacles, dans des secteurs essentiels (eau, assainissement, énergie, transport, déchets...). De la nécessité d'accéder aux infrastructures et services urbains (énergétiques et numériques) à la disponibilité d'un équipement numérique abordable y compris dans les zones informelles, en passant par l'émergence des Tiers lieux et Fablabs, le numérique s'impose comme un puissant levier pour favoriser l'inclusion sociale et renforcer l'égalité d'accès pour tous.

Portraits Numériques


France



Tunisie


 **7%** de la population n'a ni smartphone ni connexion internet à domicile

 **22%** de la population n'a pas d'ordinateur à domicile.

 **48%** de la population éprouve une forme de difficulté qui les empêche d'utiliser pleinement les outils numériques et Internet.

 **52%** de la population a un ordinateur, et 70% possède un smartphone

 **21%** de la population n'utilise pas du tout internet

 **72%** de la population qui n'utilise pas internet le fait par manque de familiarité avec ces outils

Enjeux partagés

1) **Infrastructures Abordables et Accessibles** : Une mise en place d'infrastructures de qualité, accessible à tous, fiable et à coût abordable, est fondamentale pour l'intégration de toutes les populations, en particulier dans les régions moins desservies. Pour autant, la condition sine qua non est avant tout l'indépendance énergétique.

2) **Technologies Interopérables et Neutres** : Il est crucial de promouvoir des technologies interopérables et neutres, afin de faciliter l'accès et l'utilisation des outils numériques par tous. Cette approche permet d'éviter les dépendances technologiques et assure que les systèmes et services peuvent fonctionner ensemble de manière cohérente, sans créer de nouvelles barrières d'accès.

3) **Espaces Ressources de Proximité** : La création de lieux ressources accessibles, tels que les tiers-lieux et les fablabs, est indispensable. Ces espaces doivent aller au-delà du simple accès au numérique, en favorisant l'émergence d'usages adaptés aux réalités locales, élaborés par et pour les populations concernées.

4) **Les collectivités comme échelons indispensables des projets numériques** : En étant proches des citoyens, elles peuvent développer des initiatives qui tiennent compte des spécificités locales et des besoins diversifiés. Elles doivent disposer des moyens nécessaires et de la légitimité pour mener ces projets, s'appuyant sur des stratégies nationales robustes pour le numérique.

Recommandations

1) **Veiller à ce que les infrastructures numériques soient fiables et disponibles** à un coût accessible, permettant ainsi à un maximum de personnes de bénéficier de la connectivité et des services numériques.

2) **Maintenir et promouvoir l'accès physique aux services publics et essentiels** en parallèle des solutions numériques, afin de garantir que les personnes rencontrant des difficultés avec les technologies numériques puissent toujours accéder aux services dont elles ont besoin.

3) **Assurer la mise en place et la disponibilité de lieux dédiés** à l'accès et à l'accompagnement au numérique, tels que des centres de ressources, pour soutenir les citoyens dans leur utilisation des technologies et les aider à développer leurs compétences numériques

4) **Encourager l'accès à des équipements numériques reconditionnés**, comme des ordinateurs et des smartphones, afin de fournir des solutions abordables et durables aux personnes et aux collectivités ayant des ressources limitées.

5) **Établir des processus rigoureux de suivi et d'évaluation** pour les services numériques afin de garantir leur efficacité, leur équité et leur capacité à répondre aux besoins de tous les utilisateurs, en identifiant et en corrigeant les éventuelles lacunes.

L'action dans les territoires

Dunkerque et son numériguide comme un outil universel au service des habitants

Frederic Tourneur, Open data and Smart City manager, Communauté Urbaine de Dunkerque

« Le numérique n'est pas une baguette magique ; développé en prenant en compte les besoins des habitants et les projets de territoire, il peut être un outil au service de l'émancipation et du vivre-ensemble. »

Contexte

La ville de Dunkerque, avec ses 86 000 habitants, se distingue par son caractère industrialo-portuaire et dispose de bonnes infrastructures numériques, notamment la généralisation de la fibre optique. La population y est majoritairement composée d'employés et d'ouvriers.

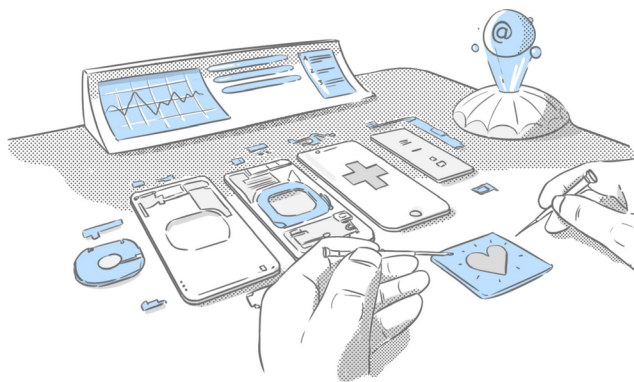
Afin de répondre aux besoins des habitants du territoire et d'accompagner la dématérialisation, le Centre Communal d'Action Sociale de Dunkerque a créé en 2022 un questionnaire de recueil de besoins des usagers. Il en est ressorti que les personnes interrogées n'ont pas connaissance de l'offre d'accompagnement numérique disponible, mais également que les personnes se sentent démunies face à la dématérialisation, phénomène accéléré par la crise du COVID. Face à ce constat commun de manque de lisibilité de l'offre numérique territoriale, le Centre Communal d'Action Sociale a mobilisé tous les partenaires territoriaux impliqués dans l'inclusion numérique (Communauté Urbaine de Dunkerque, associations, centres sociaux connectés...), pour co-construire une réponse à ce sentiment d'abandon.

Le Numériguide, un outil universel au service des habitants

A travers une entrée par les besoins de la population, les partenaires ont tenté de colmater les brèches dans la connaissance des habitants. Pour toucher un maximum d'habitant, il est essentiel d'identifier les canaux de communication les plus adaptés (semaine d'action avec les associations de la ville et les maisons de quartiers, accueils des mairies, des maisons séniors) avec si besoin des possibilités de sensibilisation dans les espaces publics fréquentés (marchés, sorties d'école). Le résultat est un document avec une entrée par besoins pour répondre aux demandes des habitants.

Cadre et stratégie nationale

En France, la loi ELAN (Évolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique) de 2018 a œuvré à faciliter le déploiement des réseaux auprès des collectivités, des propriétaires et des opérateurs. De plus, dans le cadre de la 4ème version du référentiel général d'amélioration de l'accessibilité (RGAA) publié le 20 septembre 2019, les organismes publics sont dans l'obligation de concevoir et publier un schéma pluriannuel d'accessibilité numérique, complété par un plan d'action annuel. Le schéma, établi sur trois ans, détaille les actions à mener pour améliorer l'accessibilité des services numériques (sites web et applications mobiles), formant ainsi un cadre structuré pour garantir que les citoyens, y compris ceux en situation de handicap, puissent accéder pleinement aux services en ligne.



La Démarche d'Emmaüs Connect pour un accès à un matériel reconditionné

Emmaüs Connect a répondu à un appel à manifestation d'intérêt de la Communauté Urbaine de Dunkerque autour des filières de réemploi du matériel numérique pour répondre aux enjeux d'inclusion numérique et d'accès abordable à l'équipement pour les publics fragiles.

Structurer une filière de réemploi numérique régionale, pour un triple impact

1. Sensibiliser les entreprises et les collectivités sur le réemploi solidaire en allant chercher des gisements de matériel auprès des acteurs locaux
2. Travailler avec des structures d'insertion pour le reconditionnement pour contribuer à développer leur activité
3. Distribuer à prix solidaire le matériel au sein des réseaux solidaires locaux pour adresser l'offre auprès des publics qui en ont besoin

Comment impliquer les collectivités locales ?

1. Développer une offre d'équipement solidaire sur son territoire (identifier les besoins pour mettre en action le territoire)
2. Contribuer à la filière solidaire par le don d'équipements numérique (sensibiliser les agents aux bonnes pratiques...)
3. Développer des activités de traitement des équipements (renforcer les actions : modalités de collecte, appui à la création d'entreprises...)

Le e-payment à Bizerte : entre e-construction, espace citoyen virtuel, et gestion des ressources budgétaires

Wiem Amri, Responsable du service informatique de la commune de Bizerte

Cadre et stratégie nationale

En Tunisie, le Plan National Stratégique Tunisie Digitale 2021-2025 (environ 9 milliards d'euros) a été développé selon 3 axes : Garantir l'inclusion sociale et réduire la fracture numérique (démocratisation des équipements, diffusion d'informations...); Renforcer la culture du numérique par la généralisation de l'usage des outils numériques dans les cursus éducatifs; Evoluer vers une e-Administration transparente, efficace, équitable et au service du citoyen. Bien que cette stratégie soit nationale, elle propose également des solutions numériques pour les autorités locales.

Contexte

Bizerte est une commune à l'extrême nord de la Tunisie (140 000 habitants sur 40 000 hectares). La population est concentrée au Nord, avec au Sud des zones rurales d'extension. Les solutions de paiement en ligne pour les services publics ne sont pas utilisées par les citoyens (manque de services public numérisés, de méthodes de paiement accessibles et de confiance des citoyens dans le e-paiement).

Les trois grandes composantes du projet e-paiement

1) Conduite du changement

Soutenir les municipalités en travaillant avec le personnel administratif (formation, accompagnement sur la transformation digitale, ateliers de testing et de co-design...).

2) Approche Citoyenne et Entreprises

Comprendre les besoins et les comportements de la société civile afin de mieux l'informer, la sensibiliser et la former.

3) Développement technique de 3 services

- Espaces Citoyens (EC 2.0) : effectuer et suivre des démarches administratives municipales en ligne. Il conserve cependant des guichets en présentiel pour la formation et l'accompagnement à exploiter la plateforme.
- Paiement électronique des redevances municipales (e-payment) permet le paiement électronique des taxes municipales par les particuliers.
- Gestion des Ressources Budgétaires (GRB 2.0) : numériser l'ensemble des processus relatifs à la gestion des ressources budgétaires des collectivités locales.

Afin d'assurer la sécurité des données des utilisateurs, la plateforme est hébergée dans un centre public homologué par l'Etat.

Regards croisés : Tiers-Lieux

Le projet HubCités (Togo) de Senamé Koffi Agbodjinou, architecte

Le projet « HubCités » de l'Africaine d'architecture n'a pas pour objectif de faire des villes nouvelles, mais tente plutôt de se saisir de l'existant afin de l'irriguer de technologies, en donnant à la population la possibilité de se réapproprier son espace pour favoriser la conscience du bien commun et de l'action concertée.

Pour ce faire, le projet se base sur l'installation d'un réseau de petits agora-fabriques de proximité qui quadrille la ville, constitué de lieux ouverts où les populations sont invitées à se saisir des technologies numériques et des données existantes pour concevoir des projets répondant aux problématiques locales. Les idées et propositions développées sont ensuite inventoriées par HubCités afin de la mettre à disposition des communes pour qu'elles s'en saisissent.

Ce système de fonctionnement pensé évolutif ayant vu le jour en tant que maker-space de démocratie technologique est aujourd'hui devenu un open-lieu à la fois maison de quartier, coworking-space, pépinière d'entreprises innovantes et incubateur pour les jeunes togolais.

Le programme Nouveaux lieux et nouveaux liens (France) de l'ANCT

Le programme « Nouveaux lieux, nouveaux liens » vise à stimuler la création et le développement des tiers-lieux en France. Ce programme a pour ambition de tisser un réseau de ces espaces polyvalents sur les territoires, d'aider les tiers-lieux à diversifier leurs sources de revenus en répondant aux besoins locaux avec des services d'intérêt général, de favoriser la professionnalisation et l'organisation des réseaux de tiers-lieux, et d'impliquer des partenaires publics et privés en leur offrant des outils et un cadre d'intervention communs.

La Quincaillerie, à Guéret, Creuse, est un exemple de tiers-lieu numérique, un espace accessible à tous entre la maison et le travail, où chacun peut utiliser les outils mis à disposition. Située dans un département parmi les moins peuplés et à la moyenne d'âge la plus élevée de France, la Quincaillerie pourrait sembler atypique, mais c'est peut-être le modèle à suivre. Dans ces régions à faible densité, les lieux de solidarité centrés sur le numérique se multiplient, jouant un rôle crucial dans la revitalisation des territoires.

Mise en perspective - Témoignages

Rendre les données accessibles pour un meilleur accès aux services essentiels

Brilé Anderson, Economiste environnementale au Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest de l'OCDE

Face au manque d'accès au numérique dans les contextes africains, l'identification de données existantes et accessibles gratuitement est un premier levier pour les collectivités. Le projet MAPTA-Climat combine ainsi des données spatiales sur les espaces verts, la pollution, les réseaux d'infrastructures et les formes urbaines pour près de 7 200 agglomérations urbaines dans 54 pays. Ces données aident à améliorer la compréhension des réalités environnementales fonctionnelles, et permettent d'identifier les vulnérabilités actuelles et futures ainsi que les leviers d'action pour un changement transformateur des agglomérations urbaines africaines.

Comment suivre l'expansion urbaine ?

Pour aider la prise de décision éclairée et faciliter l'accès aux services essentiels, il existe des outils (Africapolis, GHS Built up surface, World Settlement Footprint) permettant de visualiser l'évolution de l'urbanisation.

Où sont situés les bâtiments ?

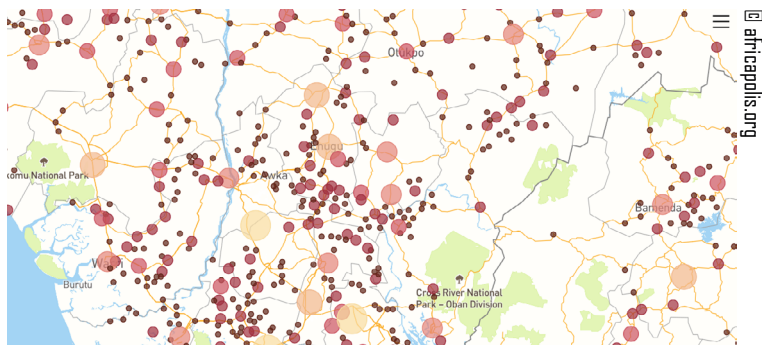
Pour une représentation objective de la planification urbaine, Google s'associe à l'Intelligence Artificielle (Open Buildings, Building Footprints) pour cartographier les coordonnées de chaque bâtiment avec leur empreinte au sol et la taille des constructions.

Les services sont-ils accessibles à pied pour la population ?

Des outils spécifiques, tels que City Access Map, utilisent des données issues d'Open Street Map pour estimer les temps de marche jusqu'aux services, notamment vers les établissements de santé.

Comment suivre l'expansion urbaine ?

Il existe d'autres outils gratuits (Coastal Risk Screening Tool) qui montrent quelles zones seront inondées en examinant le nombre de mètres ou en fonction de l'année à l'avenir. L'objectif est de comprendre quels services pourraient devenir difficiles d'accès et quelles zones seront menacées en raison du changement climatique.



Innovation et Inclusion au Service des Quartiers Informels, l'approche de Médard Agbayazon : Une utilisation impactante du numérique comme levier de transformation sociale pour valoriser les informalités urbaines.

Luc Gnacadja, Président de GPS-Dev, ex-Ministre de l'Environnement et de l'Urbanisme du Bénin

Les informalités urbaines jouent un rôle central dans les dynamiques d'urbanisation en Afrique, influençant profondément la configuration et le fonctionnement des villes du continent. Pourtant, ces contributions essentielles sont souvent négligées ou sous-estimées, principalement en raison d'une perception négative persistante et du manque de données et de recherches approfondies sur les quartiers informels. Cette méconnaissance freine l'élaboration de politiques inclusives et limite les investissements publics, compromettant ainsi le développement durable des villes africaines.

Pour que l'urbanisation en Afrique porte pleinement ses fruits, il est impératif de reconnaître et de valoriser les apports positifs des informalités urbaines, en adoptant une approche de co-construction avec les acteurs locaux et les résidents. L'accès au numérique peut jouer un rôle crucial dans cette transformation, objectif que Médard Agbayazon s'efforce de réaliser à travers ses initiatives.

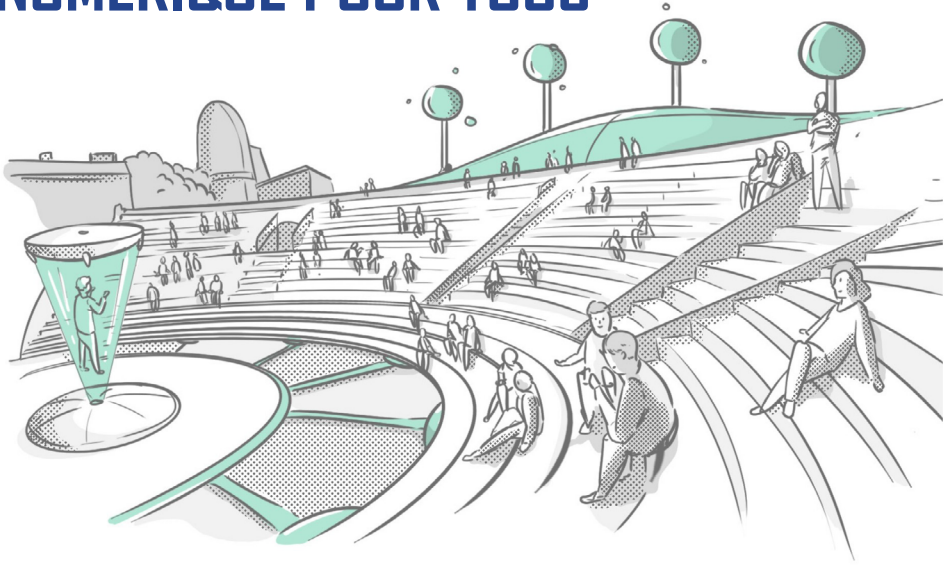
J'ai découvert M. Agbayazon à travers ses nombreuses initiatives dédiées à utiliser le numérique au service de l'intelligence des territoires pour une planification et une gestion urbaines participatives. Cet entrepreneur social béninois a concrétisé son engagement en fondant le BloLab en 2015, un hub d'innovation technologique qui regroupe un FabLab, une école de code (École 229), et un pôle d'appui à l'entrepreneuriat innovant.

L'un des projets phares du BloLab, MAP & Jerry, a été développé dans le quartier alors marginalisé de Ladji à Cotonou. Ce projet visait à résoudre deux problèmes majeurs : l'insalubrité liée à la mauvaise gestion des déchets et l'absence du quartier sur les cartes officielles. Grâce à une approche participative, les habitants ont pu cartographier leur quartier, améliorer la gestion des déchets, et se réapproprier l'espace public. Aujourd'hui, Ladji est l'un des quartiers les mieux cartographiés de Cotonou, avec des résidents désormais formés au numérique et activement impliqués dans la transformation de leur environnement.

Le projet Precious Plastic constitue une autre initiative louable qui porte sur le recyclage des déchets plastiques pour les transformer en filaments destinés à l'impression 3D. Il permet aux jeunes des quartiers informels de renforcer leurs compétences en fabrication numérique tout en contribuant à la réduction des déchets plastiques. Precious Plastic illustre parfaitement comment, grâce au numérique, transformer un problème environnemental en une opportunité économique. Enfin, le BloChallenge est un hackathon national organisé annuellement par le BloLab. Cet événement a permis à des talents divers de développer des réponses innovantes aux défis urbains, à l'instar d'une plateforme citoyenne pour signaler aux autorités municipales les dysfonctionnements des infrastructures et d'une application pour s'assurer les constructions sont réalisées dans les zones aedificandi.

L'expérience de Médard Agbayazon avec le BloLab démontre que le numérique est bien plus qu'un simple outil d'innovation. Il peut être utilisé comme un catalyseur de transformation sociale, capable de valoriser les informalités urbaines et d'améliorer durablement les conditions de vie des habitants.

THÈME 2 - LA CULTURE ET LE DROIT AU NUMÉRIQUE POUR TOUS



Dans un monde de plus en plus connecté et en constante mutation, l'inclusion numérique devient une priorité essentielle pour garantir l'égalité des chances et la participation de tous les citoyens à la fabrique de nos villes. Cette séquence s'engage à promouvoir une transition numérique centrée sur le citoyen, mettant l'accent sur l'inclusion numérique, l'éducation et la formation pour insuffler une culture numérique partagée.

Cette transition représente bien plus qu'une accessibilité aux infrastructures numériques ; elle englobe de nouveaux droits pour les individus, de nouvelles politiques à repenser en garantissant à chaque individu un accès équitable aux ressources et aux opportunités offertes par le numérique. L'objectif est clair : l'inclusion numérique est l'affaire de tous pour réduire les fractures sociales et territoriales en assurant à tous un droit au numérique, un accompagnement à travers l'éducation et à la formation, et en luttant contre l'illectronisme.

Les citoyens doivent être en mesure de comprendre et de contrôler les données qui les concernent, ainsi que les mécanismes qui régissent l'univers numérique. Cette culture du numérique est essentielle pour garantir une utilisation responsable et éclairée des technologies, tout en favorisant l'autonomie et l'émancipation des individus dans un monde de plus en plus numérisé.

Ainsi, la transition numérique centrée sur le citoyen vise à créer un environnement où chacun, quel que soit son origine sociale ou géographique, peut pleinement participer à la fabrique de sa ville et assurer un droit au numérique.

Droits fondamentaux du numérique et droits fondamentaux numériques

Les droits numériques jouent un rôle essentiel en garantissant l'accès aux droits fondamentaux traditionnels tels que la liberté d'expression et le droit à la vie privée, qui sont protégés par la Convention européenne des droits de l'Homme. Le numérique transforme notre perception de l'humain, notamment à travers l'utilisation des données personnelles et des technologies comme les jumeaux numériques, utilisés tant pour les villes que pour les individus.

Cependant, il n'existe pas de données universelles qui concernent tout le monde, et les récits autour des smart cities sont souvent biaisés, reflétant des visions issues de pays développés avec des perspectives limitées. Cet imaginaire peu inclusif et parfois validiste met en lumière la nécessité d'une meilleure représentation et d'une inclusion plus large dans le secteur du numérique.

1. Le numérique comme vecteur d'accès aux droits fondamentaux

Pour exercer pleinement des droits comme la liberté d'expression, l'accès à Internet est indispensable. Cela requiert des équipements numériques fonctionnels, un accès à un réseau fiable et neutre, et des informations accessibles, adaptées aux différents niveaux de compétences et aux personnes en situation de handicap.

2. Protéger les objets numériques qui émanent des individus

Les droits et obligations en ligne doivent être équivalents à ceux de la vie physique. Les données personnelles méritent une protection rigoureuse, comparable à celle de l'intégrité physique, corporelle et psychique des individus. Ces objets numériques, qui reflètent la vie des personnes, soulignent l'urgence d'établir un droit à l'intégrité numérique : le droit à une vie en ligne sécurisée, de vivre hors ligne, de refuser des décisions automatisées basées sur des algorithmes, et d'accéder aux systèmes qui traitent nos données, en respectant toujours la primauté du consentement. Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) protège les données personnelles, mais tout ce qui impacte la construction des territoires doit également pouvoir être audité.

Un véritable paradoxe existe dans la reconnaissance des « droits au numérique ». La création de lois exige du temps et de la réflexion, tandis que le numérique évolue à une vitesse fulgurante. Face à cette réalité, il est impératif que le droit soit réactif et s'adapte rapidement aux évolutions de la société numérique pour assurer la protection des usagers. La clé réside dans la rédaction de règles qui protègent des valeurs et des objectifs durables, plutôt que des règlements basés sur des technologies rapidement obsolètes.

Caroline Zorn

Vice-présidente de l'Eurométropole de Strasbourg

Portraits Numériques

France



15% des plus de 15 ans (hors Mayotte) sont en situation d'illectronisme

33h c'est la moyenne hebdomadaire d'heures passées devant un écran par les français

50M c'est le nombre de français qui utilisent les réseaux sociaux, soit 3 français sur 4

50% des travailleurs français déclarent se sentir "surconnectés"

Bénin



34% de la population béninoise utilise internet en 2024, soit 4,3M

60% des béninois de plus de 15 ans ont des compétences de base

60% de la population béninoise est couverte par le réseau 3G

72% de la population béninoise utilise les réseaux sociaux, soit 27M.

Maroc

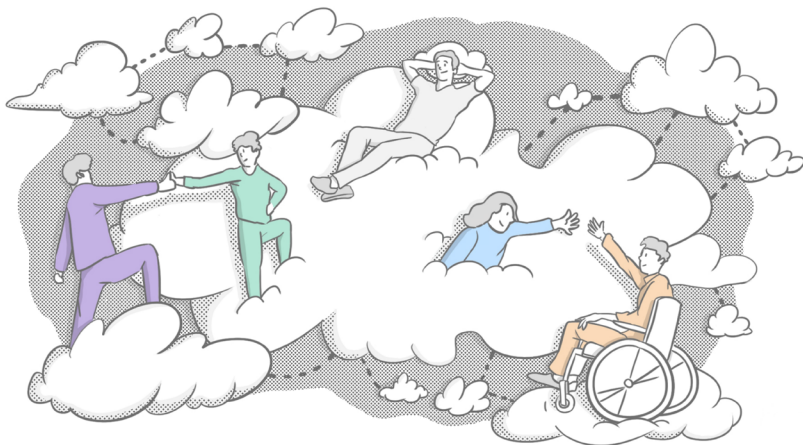


84% de la population marocaine utilise internet en 2023, soit 31M

1MM (milliard) de dollars ont été investis pour la stratégie Maroc Digital 2025

98% du territoire marocain est couvert par le réseau 4G

80% de la population marocaine utilise les réseaux sociaux, soit 30M



Enjeux partagés

1. Accès équitable aux infrastructures numériques : L'ensemble des populations, y compris celles en zones rurales ou marginalisées, ne dispose pas du même accès à un numérique de qualité, creusant ainsi des disparités en matière d'accès à l'information et aux services en ligne.

2. Illectronisme et développement des compétences numériques : L'illectronisme, qui se manifeste par des difficultés ou une incapacité à utiliser les outils numériques, touche une partie significative de la population, notamment les groupes les plus vulnérables. Des initiatives sont nécessaires pour proposer des formations adaptées afin de renforcer les compétences numériques et de favoriser une inclusion numérique pour tous.

3. Protection des droits numériques des citoyens : Comme dans la sphère physique, il est crucial de protéger les données personnelles, assurer la confidentialité en ligne et garantir le respect des droits des citoyens.

4. Un cadre politique et une régulation adaptés aux enjeux du numérique : Face à la transformation numérique en cours, il est essentiel de développer des politiques publiques et des régulations adaptées. Celles-ci doivent non seulement encourager l'innovation mais aussi assurer la protection des citoyens et établir un environnement numérique qui soit à la fois éthique, équitable et sécurisé.

Recommandations

1) **Démocratiser la formation numérique des usagers** en s'inspirant de modèles tels que l'école 42, qui favorise l'apprentissage autonome, accessible à tous et collaboratif.

2) **Renforcer la protection des données numériques** pour préserver leur intégrité en incluant l'adoption de normes de sécurité rigoureuses, la sensibilisation des utilisateurs aux bonnes pratiques en matière de sécurité numérique, et le renforcement des régulations.

3) **Établir un cadre juridique** garantissant l'accès aux droits numériques pour chaque individu comme un service universel.

4) **Promouvoir une culture du numérique inclusif et responsable** dès le plus jeune âge en intégrant l'éducation numérique dans les programmes scolaires, et en sensibilisant les citoyens aux enjeux d'un numérique éthique.

5) **Favoriser les mises en réseaux des villes** à travers des initiatives numériques telles que le réseaux ASToN pour partager les bonnes pratiques, encourager l'innovation locale et créer des synergies entre les acteurs.

L'action dans les territoires

Sèmè Podji au Bénin, le projet ASToN comme levier d'inclusion numérique à travers l'évolution du système foncier

Farid Salako, Coordinateur des projets numériques à la ville de Sèmè Podji

« Œuvrons ensemble pour des technologies accessibles, équitables et durables. »

Cadre et stratégie nationale

Au Bénin, la loi sur le Numérique de 2018 s'inscrit dans le cadre plus large de la Déclaration de Politique Sectorielle de l'Économie Numérique de 2016, qui définit 6 projets prioritaires pour stimuler le développement numérique. Le gouvernement a lancé des initiatives concrètes, comme le projet d'Accès Universel aux TIC, avec l'installation de centres numériques dans 4 zones rurales sous-équipées. Sur le plan juridique, 2 lois majeures ont été voté pour unifier les opérations du secteur du numérique au Bénin.

Contexte

Mise en place du Portail National des Services Publics pour des demandes en ligne, participation citoyenne (Plateforme d'interaction avec les autorités), adressage, foncier, extension du haut et très haut débit (2000 km de fibre optique).

Initialement, le projet ASToN à Sèmè Podji a abordé l'angle de l'illectronisme par la modernisation des systèmes fonciers. La municipalité s'était fixée pour objectif de garantir, par le numérique, le titre de propriété « à qui de droit » afin de rassurer des citoyens et de réduire donc les conflits. Une stratégie de communication a été élaborée à travers des séances grand public et des émissions radio afin d'expliquer aux parties prenantes les avantages que le numérique offre dans le traitement et la sécurisation des demandes foncières. Aujourd'hui, la collectivité a pu recueillir 80 % de ces données directement auprès des citoyens.

Pour une meilleure appropriation de la plateforme de e-services foncier de la ville de Sèmè-Podji, la municipalité envisage de développer des programmes de formation et de sensibilisation (ateliers de démonstration et d'assistance technique) dédiés à l'utilisation adéquate des e-services fonciers à l'endroit des parties prenantes. De plus, elle désire étendre, les points numériques communautaires (PNC) pour plus d'accès à internet. Face aux barrières économiques, notamment un budget municipal limité, Sèmè Podji met en place des politiques de tarification adaptées, incluant des tarifs réduits voire des abonnements gratuits pour les populations défavorisées.

@ Semè-Podji, Bénin



@ ASToN, Kigali (Rwanda)



L'agence urbaine d'Oujda (AUD) dans la région de l'Oriental au Maroc et sa stratégie de dématérialisation des services urbains au profit des citoyens et acteurs locaux

Saïd EL HEBIL, Directeur de l'Agence urbaine d'Oujda

« Passer d'un numérique invasif vers un numérique inclusif »

Cadre et stratégie nationale

Le plan Maroc Numeric 2025, prévoit de combiner le développement des infrastructures, l'amélioration des compétences numériques et la numérisation des services publics. Il vise à démocratiser l'accès au numérique et à ses bénéfices pour l'ensemble de la population marocaine. Le cadre juridique s'adapte lui aussi à un droit du numérique pour protéger les droits fondamentaux des citoyens dans la sphère numérique, comme la vie privée, la dignité humaine et la sécurité, tout en garantissant l'accès à l'information et la non-discrimination.

Aujourd'hui, notre combat pour le numérique inclusif est identique à celui mené contre l'analphabétisme, notre devoir est de s'imprégner de cette culture numérique, d'en faire un état d'esprit et de l'inculquer à nos collaborateurs, tout en menant une conduite de changement appropriée. Ainsi, la région de l'Oriental accompagne la dématérialisation de services pour faciliter les démarches administratives et exploiter des données tout en visant la réduction des disparités numériques et la consolidation du principe d'égalité des chances notamment à travers la formation.

- **Plateforme Rokhas** : Traitement de bout en bout des demandes d'autorisations urbanistiques et économiques via une gestion numérique fluide, traçable et transparente, du dépôt de la demande et son instruction en ligne, jusqu'à sa signature électronique par le président de la commune concernée.
- **Géoportail de l'Urbanisme** : Point d'entrée officiel pour accéder aux données urbanistiques en open source pour les citoyens, les professionnels, les administrations et les investisseurs ainsi que pour la demande en ligne de la note de renseignement.
- **E-services AUO** : Mise en place d'une panoplie de services en ligne par l'Agence Urbaine d'Oujda au profit des citoyens et investisseurs, notamment la note de renseignement, les requêtes, la pré-instruction des projets, le paiement électronique et la prise de rendez-vous.

Bienvenue sur le portail

Rokhas Analytics

La plateforme nationale de référence en matière de données ouvertes et données partagées relatives aux autorisations à caractères territoriale, Rokhas Analytics vous permet d'accéder à un large panel de données statistiques, indicateurs de performance et tableaux de bords riches et interactifs.

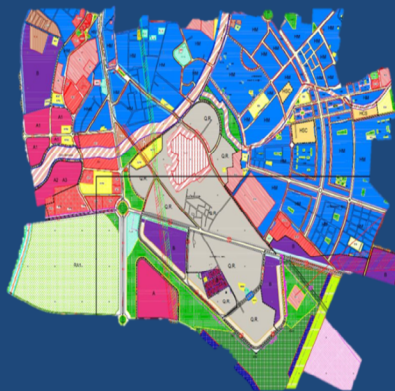


©Rokhas - <https://www.dataurba.ma/>

Géoportail national

Point d'accès unique à toute la donnée urbanistique

En quelques clics, accédez instantanément à l'ensemble des documents d'urbanisme de tout le Royaume !



©Géoportail - <https://taamir.gov.ma/>

L'Eurométropole de Strasbourg et sa semaine d'éducation populaire au Numérique Responsable

Jacqueline Haessig, Cheffe de service Innovation et transformation numérique
& Djelali Hedjerassi, Directeur du numérique et des systèmes d'information pour l'Eurométropole de Strasbourg

Cadre et stratégie nationale

En France, la loi REEN (Réduction de l'Empreinte Environnementale du Numérique) et la feuille de route « France Numérique Ensemble » ont marqué des avancées significatives. La loi REEN, adoptée en novembre 2021, introduit plusieurs dispositions visant à concilier l'accès au numérique avec la responsabilité environnementale. Elle prévoit notamment l'intégration d'une sensibilisation à l'impact environnemental des outils numériques et à la sobriété numérique dans la formation scolaire. La feuille de route « France Numérique Ensemble » porte une ambition commune renouvelée pour un numérique inclusif, accessible et durable, en mobilisant l'ensemble des acteurs publics et privés autour d'engagements opérationnels territorialisés.

Contexte

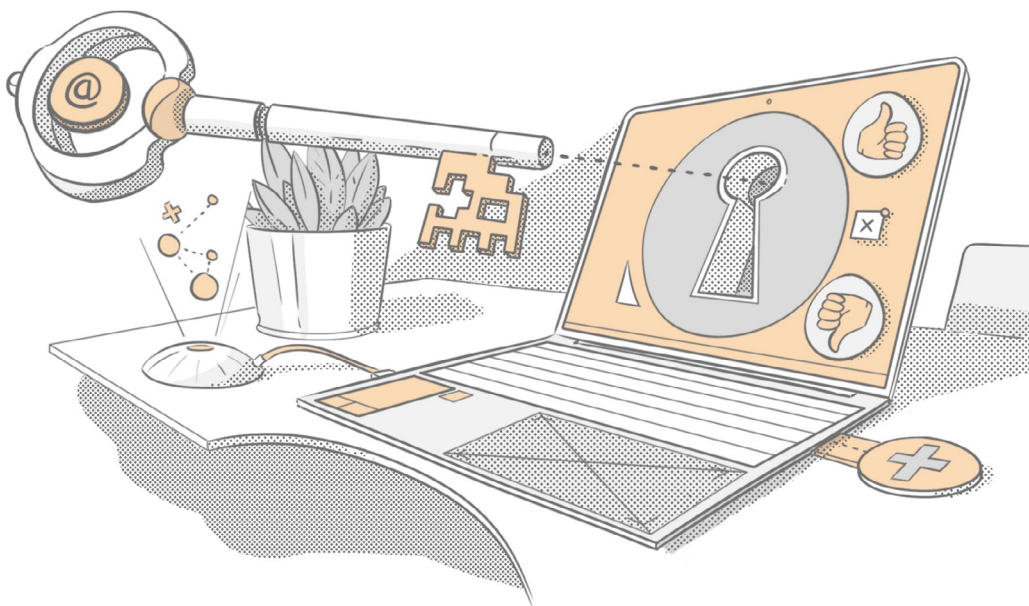
L'objectif de la Semaine Européenne du Numérique Responsable est de permettre aux citoyens d'en savoir plus sur les enjeux du numérique et d'affirmer les engagements de la ville de Strasbourg et de l'Eurométropole sur 3 axes :

- **Sobriétés numériques** : faire évoluer les services numériques pour réduire leur impact environnemental et soutenir la transition écologique
- **Solidarités numériques** : promouvoir un numérique solidaire, inclusif, adapté et accessible, qui accompagner les usagers vers une meilleure autonomie numérique
- **Libertés Numériques** : déployer un numérique sûr, soucieux de la qualité et de l'utilisation des données

Au travers des différentes interventions et ateliers, l'ambition est de se rendre compte des inégalités d'accès ou des problèmes de divulgations d'informations personnelles pour connaître les risques entraînés par des usages numériques inappropriés.

Le RGPD

Le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) a profondément transformé la manière dont les collectivités territoriales européennes gèrent et protègent les données personnelles des citoyens. Pour se mettre en conformité, les mairies, départements et régions françaises ont dû revoir leurs procédures internes, former leurs agents et désigner un délégué à la protection des données. Le RGPD les oblige notamment à tenir un registre détaillé de leurs traitements de données, à mettre en place des mesures de sécurité adaptées et à respecter les droits des personnes concernées, comme le droit d'accès ou le droit à l'effacement. Au-delà du respect de la loi, la protection des données personnelles est devenue un enjeu majeur de confiance entre les collectivités et les citoyens dans un contexte de numérisation croissante des services publics locaux.



Mise en perspective - Témoignages

Casser les codes avec le 42 Mulhouse, une formation qui lève les freins pour accéder au numérique

Caroline Porot, Directrice de 42 Mulhouse Grand Est

« Pas de transformation sans formation »

En 2013, pour viser l'inclusion, les pères fondateurs ont imaginé que l'avenir aura besoin de beaucoup de compétences numériques au-delà de la formation classique, et notamment de plus de femmes, trop peu nombreuses dans les métiers du numérique. 42 Mulhouse appartient aujourd'hui à un réseau de 54 campus dans le monde dont l'objectif est de faciliter l'accès aux études d'informatique pour toutes et tous.

L'initiative vise en effet lever les freins, notamment financiers, car la formation est gratuite, les campus étant financés par des fonds publics ou privés. Ouverte à chacun, indépendamment du niveau d'études ou de l'âge, elle accueille les débutants et propose un accès libre 24h/24 et 7j/7. La pédagogie repose sur l'autonomie et l'entraide, favorisant un apprentissage en pair à pair avec 160 postes informatiques disponibles. Ce lieu rassemble étudiants et professionnels en reconversion, encourageant un environnement dynamique et collaboratif. L'objectif est d'assurer une employabilité maximale grâce à une formation d'excellence, reconnue mondialement, permettant une montée en compétences rapide axée sur l'esprit collaboratif, l'adaptabilité et la résilience.

En collaboration avec l'école 42 Paris, Benguérir accueille l'école 1337. Le principe est le même mais cette fois-ci il s'ouvre aux jeunes Marocains et subsahariens « pour évoluer dans un environnement propice à l'innovation et à l'apprentissage en Peer Learning pour des métiers d'avenir ».



Le Manifeste des Interconnectés pour agir face à l'urgence de l'illectronisme.

Céline Colucci, Déléguée générale des Interconnectés

Le manifeste vise à souligner l'urgence collective de combler la fracture numérique et de lutter contre l'illectronisme, en particulier en ce qui concerne les défis liés à l'accès aux droits pour ceux qui ne maîtrisent pas les services numériques. Il souligne l'importance cruciale de l'éducation populaire au numérique pour garantir que tous puissent bénéficier des avancées du numérique. En promouvant une révision du service public, ce manifeste propose de renforcer les compétences numériques des populations à travers le territoire, avec un accent particulier sur la promotion de la démocratie numérique.

Pour corriger les lacunes de la politique nationale d'inclusion numérique il identifie trois axes majeurs d'action :

- un diagnostic précis et une cartographie des acteurs impliqués pour coordonner les efforts à tous les niveaux
- des financements locaux pérennes permettant le développement de programmes sur le long terme pour une meilleure continuité dans les initiatives
- une gouvernance collaborative entre les différents acteurs à l'échelle des territoires.

Une notion cruciale à considérer est celle du « Numérique choisi ». Aujourd'hui, l'injonction à utiliser le numérique est omniprésente dans tous les aspects de la vie quotidienne. Ce recours obligatoire au numérique peut aggraver les inégalités existantes. Cependant, il peut aussi offrir des opportunités émancipatrices.

les
interconnectés



MANIFESTE

AGIR FACE A L'URGENCE
DE L'ILLETRONISME

© Les Interconnectés

THÈME 3 - MAÎTRISER LES DONNÉES DE SON TERRITOIRE

La maîtrise des données territoriales représente un enjeu majeur pour les collectivités locales, où la gestion et l'exploitation des informations sont essentielles pour optimiser les politiques publiques et le développement durable des territoires. En effet, les données collectées, qu'elles soient environnementales, démographiques, ou liées aux infrastructures, sont devenues des ressources stratégiques pour les collectivités. Elles permettent non seulement de gérer et de suivre les services publics, mais aussi de comprendre et anticiper les dynamiques territoriales, d'organiser et d'aménager l'espace, et de communiquer en toute transparence avec les citoyens.

Les outils technologiques comme les jumeaux numériques ou encore le Building Information Modeling (BIM) offrent des possibilités avancées pour la visualisation et la simulation des données territoriales, bien que leur coût élevé reste un obstacle pour de nombreuses collectivités. Ces technologies permettent de modéliser en 3D des structures ou des territoires entiers, facilitant ainsi la planification et la gestion des projets d'aménagement urbain. Cependant, ces outils peuvent être superflus compte tenu des besoins des aménageurs, qui pourraient s'appuyer sur des solutions frugales, existantes, comme les cartes 2D, adaptées aux besoins et souvent sous-exploitées.

La collaboration entre acteurs publics et privés, ainsi que la mise en place de chartes numériques, sont essentielles pour instaurer un climat de confiance et assurer une gouvernance transparente et partagée des données. Par ailleurs, des initiatives exemplaires telles que l'utilisation de l'intelligence artificielle à Nantes pour réduire le gaspillage alimentaire dans les cantines scolaires démontrent l'impact positif que peut avoir une gestion intelligente et prospective des données sur les politiques publiques.

La maîtrise des données territoriales nécessite une approche intégrée et collaborative, impliquant une diversité d'acteurs et de technologies. Il s'agit non seulement d'améliorer la gestion des données existantes, mais aussi de développer une vision à long terme pour l'utilisation de ces informations au service du développement durable et de la qualité de vie des citoyens.

France



 **716**

collectivités ont ouvert leurs données au public, sur les 4500 qui y sont obligées

 **60%**

des intercommunalités de plus de 100 000 habitants ont ouvert leurs données au public

 **3/5**

3 entreprises sur 5 disent faire appel à des techniques évoluées de traitement analytique

 **54M**

c'est le nombre de visites qu'a reçu la plateforme data.gouv.fr en une année, soit 153M de ressources téléchargées

Enjeux partagés

1) **Disponibilité de la donnée** : La disponibilité des données est souvent limitée par des questions de propriété et de droits d'accès, entravant leur partage et leur utilisation par différents acteurs. Dans certains territoires, les catégories de données privées (contrairement aux données open-source, publiques, ou en crowdsourcing) sont surreprésentées, ce à quoi une culture de l'open-data pourrait répondre.

2) **Structuration et pertinence des données**

Les données sont souvent hétérogènes, peu actualisées, d'usages divers, ce qui rend leur exploitation difficile et inefficace pour soutenir les prises de décisions éclairées. Toutefois, La qualité des données n'est pas suffisante, c'est l'interprétation qui est la clef de voûte d'une culture de la donnée.

3) **Sécurité et Fiabilité des Données** : pas toujours garanties, les risques importants en termes de confidentialité, d'intégrité et de disponibilité peuvent entraver la confiance dans les données et provoquer des abus.

4) **Culture Interne de la Donnée** : la culture interne de la donnée est souvent sous-développée dans de nombreuses organisations, limitant la capacité à valoriser les données et à les intégrer dans les processus décisionnels.

5) **Disponibilité des outils pour les acteurs** : les outils disponibles pour l'analyse et la gestion des données ne sont pas toujours accessibles ou adaptés aux besoins des différents acteurs, limitant ainsi leur capacité à exploiter efficacement les données.

Recommandations

1) **Assurer une gestion des données** qui privilégie la fiabilité, la traçabilité et la transparence afin de renforcer la confiance des utilisateurs et des décideurs dans les informations exploitées pour la prise de décision.

2) **Établir des objectifs précis** pour l'utilisation des données, en adaptant les outils technologiques et méthodologiques en fonction des besoins spécifiques et des résultats attendus.

3) **Valoriser et encadrer** les données locales issues de contrats publics par des soft law comme des chartes ou des clause spécifique sur les données pour encadrer l'utilisation des données et garantir leur gestion éthique et responsable

4) **Favoriser une coopération transversale** entre les services publics, les entreprises privées et les citoyens pour une meilleure gestion et utilisation des données.

L'action dans les territoires

Cadre et stratégie nationale

En France, la Loi pour une République numérique, adoptée en 2016, a établi les fondements d'un service public de la donnée centré sur la mise à disposition des données de référence. De nombreux territoires se sont également engagés à développer des services publics locaux de la donnée, illustrant ainsi leur volonté de jouer un rôle actif dans ce domaine. En matière d'information géographique, la loi NOTRe de 2015 a renforcé les compétences des régions, en reconnaissant l'intérêt de cet échelon territorial pour mutualiser et diffuser efficacement ces données.

Bordeaux Métropole et ses cartes « data » comme outil d'animation

Antoine Bidegain, Directeur adjoint du territoire numérique et des données à Bordeaux Métropole. & Gabriel Dos Santos, responsable du pôle Data service pour Bordeaux Métropole.

Au sein des services de la métropole, l'objectif est de promouvoir la diffusion et la valorisation des données en leur donnant une vocation partagée. Pour y parvenir, un jeu de carte a été conçu en interne pour évaluer la maturité numérique des différents services et permettre à chaque acteur de se positionner par rapport à ses compétences numériques. Le principe de ce jeu de carte est simple : les participants doivent associer une carte de « compétence numérique » à une carte de « niveau d'acquisition ».

Lors des rencontres entre les directeurs de services, le jeu permet de créer des interactions entre les partenaires et de sensibiliser à l'importance du partage des données, ainsi qu'à l'utilisation des outils prévus à cet effet. L'objectif final est d'améliorer l'organisation des services, de diversifier les rôles internes et de garantir que les données soient de qualité, réutilisables et facilement diffusables. À travers cette démarche, les participants sont invités à dépasser le cadre de leur service pour se saisir d'un rôle actif dans la construction d'un patrimoine public de la donnée.



© Gabriel Dos Santos - Métropole de Bordeaux

RésO Villes, mieux comprendre les enjeux des Quartiers Politique de la Ville, Programme « Data & Quartiers » Civitéo 2022

Constat : l'analyse des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV) est gênée par la difficulté d'accès à des données de qualité pour représenter la réalité du terrain.

L'expérimentation « Data et Quartier » menée de 2019 à 2022 a mis en lumière ce problème. Le rapport « Pour un acte II de la politique de la ville » du Ministère chargé de la ville, publié en avril 2022, dénonce l'absence de données nécessaires et souligne la nécessité de « lever le voile d'ignorance » qui pèse sur la connaissance des quartiers. Les principaux enjeux identifiés incluent l'échelle des données publiques, l'accès aux données privées, ainsi que la compétence et les outils disponibles pour les acteurs.

Propositions : Outre les recommandations issues de l'expérimentation, la commission propose de « faire de la data science un outil de connaissance territoriale et de territorialisation des politiques publiques au bénéfice des quartiers » et recommande « d'intégrer dans les prochains contrats de ville des clauses data ».

L'objectif : rendre accessibles et opérationnelles des données au niveau local pour permettre aux acteurs de la politique de la ville de mieux connaître, de mieux suivre et d'objectiver des situations locales, quartier par quartier.

Un enjeu de gouvernance : des clauses data doivent être associées à chaque contrat de ville pour construire de véritables « partenariats de données » et s'assurer de la pertinence des données ainsi produites. Une attention particulière doit être prêtée aux « données privées d'intérêt général », souvent détenues par des entreprises, et ce de la production à la mise à disposition, dès la clause de départ.

European Data Act

La loi européenne sur les données, entrée en vigueur le 11 janvier 2024, constitue un cadre législatif introduisant de nouveaux concepts susceptibles d'influencer les stratégies territoriales de gestion des données à l'avenir. Ce règlement, qui complète la loi sur la gouvernance des données (Data Governance Act), inclut l'altruisme de données, où les individus et les organisations partagent volontairement leurs données à des fins d'intérêt général. La loi met un accent particulier sur la répartition équitable de la valeur des données, favorisant ainsi la création d'un marché unique des données. Si le texte européen vise principalement le domaine des données industrielles, la mission note toutefois un intérêt de certaines collectivités pour se positionner comme intermédiaire de données (lien entre producteurs et utilisateurs), en lien notamment avec les initiatives de plateforme de partage de données ou même d'espaces communs de données. Enfin, le règlement sur les données (Data Act), ouvre la possibilité pour les acteurs publics d'accéder à certaines données du secteur privé à des fins d'intérêt général, dans des conditions et des modalités précises. Il s'agit notamment de faire face à des situations d'urgence publique comme des catastrophes naturelles. Elle sera pleinement applicable à partir de septembre 2025, marquant ainsi une étape clé dans la transformation numérique de l'Europe.

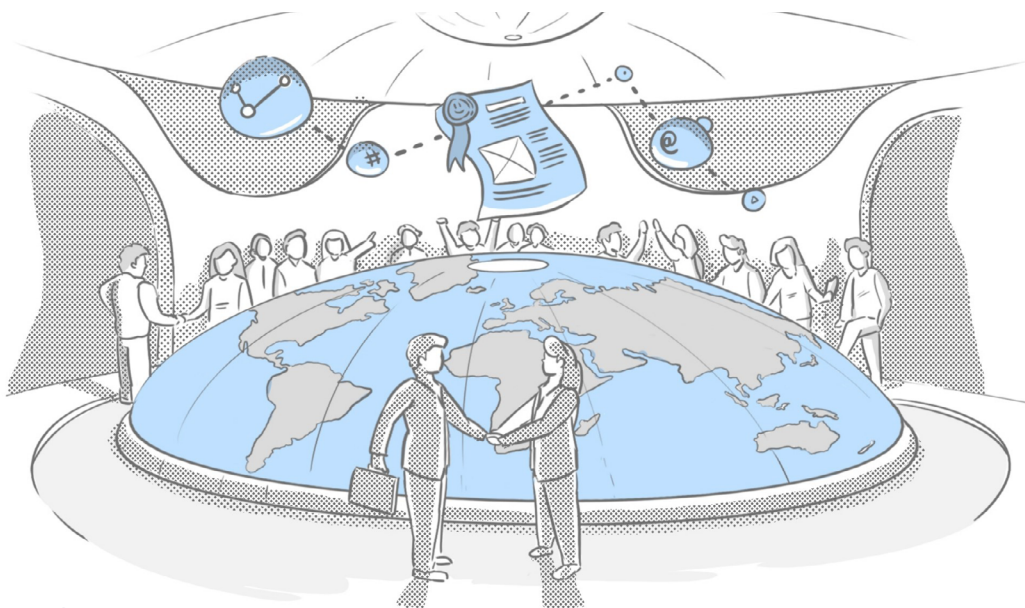
Mise en perspective - Témoignages

Le Guide des chartes territoriales de la donnée - AIMF/Interconnectés

Frédéric Vallier, Délégué Général de l'AIMF et Céline Colucci, Déléguée générale des Interconnectés

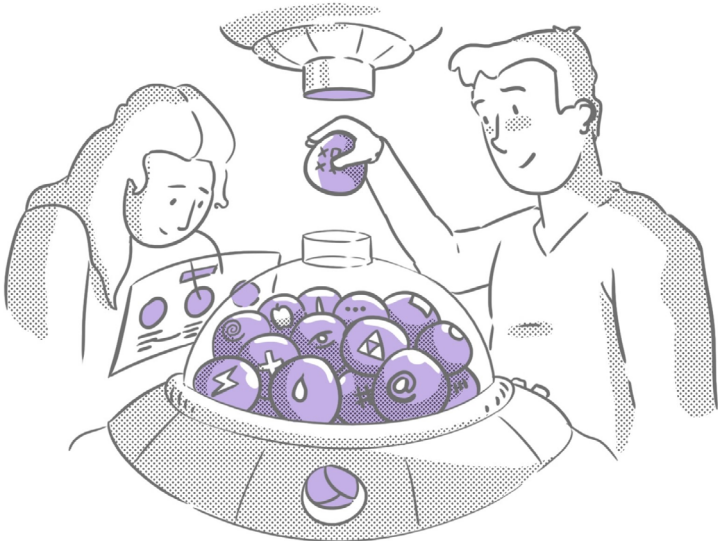
L'établissement de chartes met en évidence la nécessité de clarifier le cadre de gouvernance des données d'intérêt territorial. Ces chartes permettent de créer un climat de confiance entre les différents acteurs, favorisant une collaboration autour d'une réglementation équitable et avantageuse pour tous. La charte peut être appréhendée comme une « soft law ». Elle ne fait pas loi au sens propre du terme, mais relève plutôt d'une incitation. Elle est efficace dans la mesure où tout le monde peut y trouver son intérêt.

Dès la fin des années 2010, des villes comme Montréal, Londres et Nantes ont ouvert la voie en publiant des chartes territoriales de la donnée, suscitant l'intérêt des collectivités françaises et francophones qui se questionnaient sur leur utilité et contenu. En réponse, les Interconnectés et l'Association Internationale des Maires Francophones (AIMF) ont dès 2021 exploré cette thématique à travers des groupes de travail. Ce guide, destiné à toutes les collectivités francophones, vise à clarifier ce qu'est une charte territoriale de la donnée, à fournir un socle commun pour sa mise en œuvre adaptée aux besoins spécifiques de chaque territoire, et à partager les leçons tirées des expériences des pionniers. L'intérêt à internationaliser cette démarche est de commencer à faire émerger une communauté de villes engagés sur un usage éthique des données.



Conclusion

données vulnérables jeune juste
interne liberté subi citoyen services
droits valoriser loi région transition
acteurs sécurisé fiable inclusion
juste école open abus
utilisation



Ce projet « Clés en main » s'inscrit dans la continuité de la démarche ASToN (Africa Smart Towns Network), soutenue financièrement par l'AFD, qui a rassemblé une dizaine de villes africaines francophones et anglophones pour des coopérations de pair à pair sud-sud sur des projets numériques concrets sur les coopérations entre collectivités.

Il s'inscrit dans la continuité de la Conférence de Strasbourg organisée en Février 2022 par le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, la région Grand Est et la Fnau pour mettre en débat avec des experts internationaux les travaux réalisés dans le cadre du programme phare d'ONU Habitat « people-centered smart cities »

L'objectif du projet est d'une part, de favoriser des échanges et axes de coopération entre collectivités françaises et africaines sur les enjeux d'un numérique inclusif et responsable ; d'autre part, d'identifier les besoins et d'apporter des contributions des collectivités locales par rapport à la démarche de guidelines « people-centered smart cities » initiée en Juin 2023 par ONU Habitat.



Illustrations :

© Arthur Hawkins
pour la 4^{ème} rencontre
des agences d'urbanisme

© Unsplash - Leon Seibert
ISBN : 979-10-9077-17-0

Realisation :

